

AFFAIRE N° 14

PROPOSITION de M. RATINAUD concernant ^{un} terrain sis à la Montagne pour construction école.

Le MAIRE donne lecture de la lettre de M. RATINAUD en date du 2 Juin 1961.

Monsieur le Maire,

Nous apprenons que la Commune de Saint-Denis désirerait acquérir un terrain à la Montagne pour y édifier une nouvelle école.

En conséquence nous nous permettons de vous proposer un terrain susceptible de vous intéresser appartenant à notre Société situé au point kilométrique 10.500 d'une superficie de 10.000 mètre carrés, soit d'une largeur de 100 mètres sur la route Nationale et de 100 mètres de profondeur.

- Alimentation en eau et électricité
- Prix 300 (Trois cents) francs le m2.

Dans l'attente d'une réponse favorable,

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le MAIRE, l'assurance de notre considération distinguée./.

Signé: Marc RATINAUD.

LE MAIRE. - Pour le moment nous renvoyons la question et demanderons à M. RATINAUD de reviser son prix de 300 Fr le m2.